



Termes de référence relatifs au marché de prestation visant l'intégration du genre et la prévention des violences basées sur le genre dans les centres de formation appuyés par le projet Umwuga ni Akazi (CEM, CFP et CFA)

Projet « Umwuga ni akazi »

Lignes budgétaires : BDI23007_C030103 & BDI23004_A010501

N° de référence : BDI23004-10054

1. Contexte et justification

Enabel intervient dans le sous-secteur de la Formation Professionnelle à travers le projet « UMWUGA NI AKAZI » dans le cadre du partenariat entre le Royaume de Belgique et le Burundi ainsi que sous le financement de l'Union Européenne.

Dans le cadre de la coopération bilatérale, ce projet vise à contribuer à l'augmentation de l'emploi décent des jeunes (jeunes femmes en particulier), par le soutien au développement des entreprises (MPME), la promotion de l'esprit entrepreneurial, le renforcement des services d'intermédiation et le développement des compétences techniques et professionnelles. L'accent est ainsi mis sur la création d'un plus grand nombre d'entreprises et d'emplois décents d'une part, et une offre de formation professionnelle qualitative et innovante, avec un accent particulier sur l'économie verte et circulaire. Les activités visent à lever les barrières liées à l'emploi des femmes dans le secteur formel, en prenant en compte les difficultés particulières socio-culturelles qui les empêchent d'y accéder. Les jeunes, hommes et femmes, bénéficieront d'une meilleure transition vers le marché du travail grâce à des services d'emploi améliorés.

Sous le financement de l'Union Européenne ce projet vise à renforcer l'efficacité du système de formation professionnelle au Burundi afin de l'aligner sur les exigences actuelles du marché du travail. Ainsi, quatre (4) résultats sont attendus de ce projet :

- Les centres de formation professionnelle identifiés sont équipés et modernisés en fonction de leurs besoins et objectifs d'apprentissages ;
- Les formateurs des centres de formation professionnelle sont formés et appuyés ;
- Les Unités d'Appui Pédagogique des centres de formation sont appuyées ;
- Des contrats de stage améliorés sont mis en place entre les centres de formation, les entreprises privées et publiques, en particulier dans les secteurs prioritaires identifiés.

Force est de constater que dans les zones d'intervention du projet « **Umwuga ni Akazi** », comme à l'échelle nationale, la situation des filles/femmes dans les centres de formation n'est guère reluisante. Elle se caractérise par :

- Une sous-représentation surtout dans les filières traditionnellement dites « masculines ». A titre d'exemple, pour l'année 2025-2026 dans les centres accompagnés par le projet sur 2524 inscrit.e.s on compte 1198 garçons soit 47,47 % et 1326 filles soit 52,53 % de filles. Malgré cette légère majorité féminine seules 134 filles sur 1 326 (10,11 %) sont inscrites dans les filières traditionnellement dites « masculines », contre 707 garçons. Les écarts sont particulièrement marqués en électricité (1 fille contre 103 garçons), en maçonnerie (4 filles contre 78 garçons), en mécanique (9 filles contre 296 garçons) et en soudage (12 filles contre 200 garçons). A l'inverse, les filles sont fortement concentrées dans les filières traditionnellement féminines, notamment en couture, avec 903 filles contre 92 garçons, soit 90,75 % des effectifs de la filière ; en TAA avec 80 filles contre 27 garçons, soit 74,77 % des effectifs de la filière ; et en bureautique, avec 74 filles contre 72 garçons, soit 50,68 % des effectifs de la filière,
- Une forte déperdition scolaire des filles due aux grossesses et mariages précoces, les données du ministère de l'Éducation indiquent que des centaines de filles abandonnent l'école chaque année pour ces raisons. Cette situation est aggravée par les normes sociales, le manque de soutien

familial et les responsabilités domestiques précoces, qui limitent l'accès et le maintien des filles dans le système éducatif¹ ;

- Des conditions d'apprentissage peu adaptées comme l'absence d'infrastructures sensibles au genre (Vestiaire et toilettes séparées), ainsi que le personnel administratif, les formateurs et formatrices qui ne sont pas sensibilisés sur le genre ;
- La persistance de violences basées sur le genre ce qui affecte la sécurité, la participation, la confiance en soi et la réussite des filles et augmentent leur vulnérabilité à l'abandon scolaire.

Par ailleurs, les référentiels de formation, le support pédagogique (théorique et pratique), les choix pédagogiques ne tiennent pas toujours compte des besoins différenciés des apprenant.e.s, en particulier des filles ; ce qui limite leur participation aux activités d'apprentissage et leur réussite dans la formation professionnelle et, *in fine*, leur insertion dans le monde du travail.

Face à ce constat, le projet « Umwuga ni Akazi » met en œuvre des actions visant à promouvoir l'égalité de genre et l'inclusion sociale, notamment :

- Le renforcement des capacités des communautés locales et des personnels des centres de formation (gestionnaires, formateurs/trices) afin de promouvoir un changement de mentalité et de comportement ;
- Le soutien des filles/femmes dans leur participation à la formation professionnelle : accès, maintien et réussite ;
- L'introduction de mesures spécifiques pour rendre les centres et lieux de travail plus accessibles, décents et plus sûrs pour les femmes.

Dans ce contexte, il apparaît nécessaire de renforcer l'intégration du genre et la prévention des violences basées sur le genre à tous les niveaux de formation professionnelle, notamment dans les activités d'apprentissage et extra-pédagogiques, la gestion des centres, la communication ainsi que dans l'environnement d'apprentissage.

Dans ce cadre, le présent marché de services vise à appuyer les Centres d'Enseignement des Métiers (CEM), les Centres de Formation Professionnelle (CFP) et le centre de Formation Artisanale (CFA), ainsi que leurs communautés environnantes, dans le renforcement de l'intégration du genre et la prévention des violences basées sur le genre.

2. Marché

2.1. Allotissement

Le présent marché est constitué d'un seul lot.

2.2. Nature du marché

Le présent marché est un marché de prestation de services visant le renforcement de l'intégration du genre et la prévention des violences basées sur le genre dans les centres (CEM, CFP et CFA) appuyés par le projet.

Les bénéficiaires de cette action sont le personnel administratif des centres, les membres des comités de gestion (représentant des parents, des confessions religieuses, responsable de la formation

¹ (Ministère de l'éducation du Burundi, 2023 ; Unicef, 2021 ; Girls Not Brides, 2022).

professionnelle au niveau de la commune, de la zone et de la province), les formateurs et formatrices, les apprenant·e·s ainsi que les communautés environnantes des centres appuyés.

3. Objectifs de la prestation

Promouvoir l'intégration de genre dans les centres (CEM, CFP et CFA) appuyés par le projet « Umwuga ni Akazi » en vue de favoriser un environnement d'apprentissage inclusif, équitable et sécurisé, ainsi qu'une participation et une réussite accrue des filles.

Il s'agit de :

- Renforcer les capacités des gestionnaires et des formateurs.trices afin d'intégrer le genre dans les pratiques pédagogiques et de gestion des établissements ;
- Développer et accompagner la mise en œuvre de stratégies favorisant l'accès, la participation et le maintien des filles dans les filières techniques traditionnellement à faible représentation féminine.
- Concevoir et mettre en œuvre des actions de sensibilisation et d'accompagnement destinées aux apprenant.e.s, aux formateur.rice.s et aux gestionnaires afin de promouvoir l'égalité de genre, le respect mutuel et la prévention des discriminations.
- Accompagner les centres dans la mise en place de mécanismes fonctionnels de prévention, de signalement, de référencement et de prise en charge des violences basées sur le genre.
- Capitaliser les bonnes pratiques, les leçons apprises et les expériences relatives à l'intégration du genre et à la prévention des VBG dans les centres, en vue de produire un document de capitalisation assorti de recommandations opérationnelles.

4. Centres concernés par le marché

Centres appuyés sous financement bilatéral (Belgique)

N°	Centre	Province	Commune	Zone	Effectifs personnel	Groupe pédagogique
1	CFA Kamenge	Bujumbura	Ntahangwa	Gihosha	24	CFA Kamenge
2	CEM Buhoro	Butanyerera	Busoni	Buhoro	9	CEM Mwenya
3	CEM Murore	Butanyerera	Kirundo	Kirundo	7	
4	CEM Mwenya	Butanyerera	Kirundo	Kirundo	14	
5	CEM Marangara	Butanyerera	Kiremba	Marangara	9	CEM Kirundo
6	CEM Kirundo	Butanyerera	Kirundo	Kirundo	23	
7	CFP Mabayi	Bujumbura	Mugina	Mabayi	17	CFP Mabayi
8	CEM Murwi	Bujumbura	Cibitoke	Murwi	12	
9	CFP Karurama	Bujumbura	Cibitoke	Cibitoke	33	CFP Karurama

Centres appuyés sous financement Union Européenne (UE)

N°	Centre	Province	Commune	Zone	Effectifs personnel	Groupe pédagogique
1	CFP Rumonge	Burunga	Rumonge	Rumonge	55	CFP Rumonge
2	CEM Minago	Burunga	Rumonge	Minago	10	CEM Musaga
3	CEM Nyabisaka	Bujumbura	Mugongomanga	Mukike	9	
4	CEM Musaga	Bujumbura	Mugere	Musaga	14	
5	CFP Muramba	Burunga	Matana	Mugamba	37	CFP Muramba
6	CEM Busangana	Butanyerera	Matongo	Busangana	11	CEM Kinama
7	CEM Kinama	Bujumbura	Ntahangwa	Kinama	22	
8	CEM Gihanga	Bujumbura	Mpanda	Gihanga	24	CEM Gihanga
9	CFP Muramvya	Gitega	Muramvya	Muramvya	25	CFP Muramvya
10	CEM Kiryama	Burunga	Matana	Kiryama	22	CEM Kiryama

5. Tâches principales du prestataire

- ⇒ **Affinement des besoins** : Actualiser les besoins en compétences du personnel administratif, des formateurs/formatrices et des apprenant-e-s en matière d'intégration du genre et de prévention des VBG, afin de hiérarchiser les besoins selon les centres ;
- ⇒ **Conception des outils et planification** : Élaborer un parcours personnalisé de renforcement de capacités et concevoir des outils et supports adaptés pour le renforcement des gestionnaires et formateurs.trices afin qu'ils/elles intègrent une approche genre dans la pédagogie, la gestion des établissements ;
- ⇒ **Renforcement des capacités** : Organiser des sessions de formation en groupes pédagogiques à l'intention des gestionnaires, formateur.rice.s, membres des comités de gestion ainsi que des responsables provinciaux, communaux et zonaux de l'enseignement technique et de la formation professionnelle afin de renforcer leurs connaissances et compétences en matière de genre, d'inclusion et de prévention des VBG, de promouvoir des pratiques pédagogiques et de gestion sensibles au genre, et d'accompagner chaque centre dans l'identification de ses priorités ainsi que dans l'élaboration d'une feuille de route Genre et VBG adaptée à son contexte ;
- ⇒ **Sensibilisation et mobilisation communautaire** : Mettre en œuvre des campagnes de sensibilisation auprès des gestionnaires, formateurs/trices, des apprenant.e.s et des communautés environnantes afin de promouvoir des attitudes et comportements favorisant le respect mutuel et l'inclusion (prévenir, lutter contre les VBG) ;

Ces activités pourront idéalement se dérouler durant la période des 16 jours d'activisme contre les VBG.

- ⇒ **Mise en œuvre de mécanismes de prévention des VBG et de promotion de l'égalité de genre** : accompagner les centres dans la mise en place et l'opérationnalisation de mécanismes institutionnels visant la promotion de l'égalité de genre et la prévention des VBG , notamment à travers l'élaboration ou l'actualisation de procédures de prévention, de signalement, de référencement et de suivi des cas de VBG, la désignation et le renforcement des capacités des points focaux genre/VBG, la création ou le renforcement des clubs genre, ainsi que le coaching et le suivi de proximité pour assurer le fonctionnement effectif des mécanismes mis en place et la mise en œuvre des actions prioritaires définies par les centres.
- ⇒ **Capitalisation et rapportage** : capitaliser tout au long de la mission les bonnes pratiques, les leçons apprises, les innovations, les défis rencontrés et produire des rapports (avancement, résultats, recommandations pour la pérennisation).

6. Profil des bénéficiaires

Activités	Cible
Affinement des besoins	Gestionnaires, formateur.rice.s, apprenant-e-s, membres des comités de gestion, les responsables communaux et provinciaux de la formation professionnelle des 19 centres
Renforcement des capacités	Gestionnaires, formateurs et formatrices, membres des comités de gestion, les responsables communaux et provinciaux de la formation professionnelle des 19 centres
Sensibilisation et mobilisation communautaire	Gestionnaires, formateur.rice.s, apprenant-e-s, membres des comités de gestion, responsables communaux et provinciaux de la formation professionnelle et communautés environnantes des 19 centres
Mise en œuvre de mécanismes de prévention VBG et promotion de genre	19 centres

7. Durée et phases de la prestation

La prestation s'étalera sur une période de **12 mois**, à compter du lendemain de la date de la notification du marché pour un total de **192 hommes/jours** comprenant :

- Travail à domicile/à distance
- Travail sur le terrain
- Productions des livrables

Phases/activité		Durée	Livrables	Maximum H/J Centres BE	Maximum H/J Centres UE	Total H/j
1	Affinement des besoins, conception des outils et planification	5 semaines	Rapport d'analyse des besoins. Plan de renforcement de capacités Module et Support de formation et de sensibilisation (boite à image en Kirundi et Français, flyers)	18	20	38
2	Renforcement des capacités	3 mois	Rapport des sessions de formation, supports de formation, feuille de route élaborée par les centres	30	42	72
3	Sensibilisation et mobilisation communautaire	2 mois	Rapports d'activités de sensibilisation, Stratégies et outils de sensibilisation	18	20	38
4	Mise en œuvre de mécanismes de prévention VBG et promotion de genre	2 mois	Mécanismes de prévention et de gestion des VBG opérationnels, liste de points focaux Genre/VBG, rapport de l'activité, outils à multiplier	18	20	38
5	Capitalisation et rapportage	1 semaine	Un rapport de capitalisation, un guide pratique synthétique et un rapport final de la prestation	3	3	6
TOTAL				87	105	192

NB : il revient au prestataire la responsabilité de répartir de manière cohérente les hommes jours de façon efficace par expert en vue d'atteindre les objectifs visés sans toutefois dépasser le total de 192 h/j.

Compte tenu du calendrier académique des centres de formation, les activités de renforcement des capacités du personnel administratif, des formateurs.rice.s ainsi que des membres des comités de gestion seront prioritairement organisées durant les périodes de vacances ou à des moments convenus avec les centres afin de minimiser les perturbations des activités pédagogiques.

Le prestataire proposera dans son chronogramme une planification adaptée au calendrier des centres concernés.

8. Approche méthodologique

8.1. Approche méthodologique

La prestation reposera sur une approche intégrée, participative et transformatrice visant à favoriser l'appropriation durable des enjeux liés à l'intégration du genre et à la prévention des violences basées sur le genre (VBG) au sein des CFP, CEM et CFA. Le prestataire veillera à placer les bénéficiaires au cœur du processus en les impliquant activement à toutes les étapes, depuis l'identification des besoins jusqu'à la mise en œuvre des solutions et la capitalisation des acquis.

L'intervention adoptera une approche transformatrice de genre qui ne se limite pas à la prise en compte des différences entre les sexes, mais vise un changement durable des normes sociales, des attitudes et des pratiques institutionnelles défavorables aux filles et aux femmes, notamment dans les filières traditionnellement masculines. Elle intégrera également une approche sensible aux VBG, fondée sur les principes de confidentialité, de sécurité, de respect et de non-discrimination, afin de garantir un environnement d'apprentissage et de travail sûr et protecteur pour tous et toutes.

La méthodologie proposée s'inscrira dans une logique de formation-action, combinant renforcement de capacités, mise en pratique, accompagnement technique et suivi de proximité. Cette approche permettra non seulement de renforcer les compétences des acteurs, mais aussi d'assurer leur application concrète dans les pratiques pédagogiques, organisationnelles et communautaires des centres.

En outre, la démarche tiendra compte des spécificités du contexte burundais et des réalités locales des centres, en favorisant l'utilisation d'outils adaptés, accessibles et contextualisés. Elle encouragera également le dialogue entre les centres de formation, les communautés et les acteurs du secteur privé afin de promouvoir des environnements inclusifs et faciliter l'insertion professionnelle des apprenant·e·s, notamment des filles/femmes.

8.2 Modalités pratiques de mise en œuvre

Une réunion de cadrage sera organisée entre Enabel et le prestataire afin de valider la compréhension commune des objectifs de la mission, valider le calendrier détaillé les modalités de collaboration ainsi que les principaux livrables attendus.

Le projet, à travers l'Intervention Officer Genre & Entrepreneuriat Féminin, assurera le suivi technique de la prestation, veillera au respect des clauses contractuelles, garantira la qualité des prestations fournies et procédera à la validation des livrables conformément aux exigences du marché.

La mise en œuvre des activités se fera selon une organisation flexible combinant travail à distance et interventions sur le terrain.

Les sessions de formation seront organisées conformément au calendrier validé avec le projet et selon une durée journalière adaptée aux objectifs pédagogiques.

Les activités seront conduites en français et en kirundi afin de garantir une bonne compréhension des participant·e·s. La taille des groupes de formation sera adaptée pour favoriser l'interactivité et la participation active, généralement comprise entre quinze et trente participant·e·s par session.

9. Profil et expérience du prestataire

Le prestataire peut être une personne morale ou un groupement de personnes physiques ou morales, dûment immatriculée ou représentée au Burundi. Il devra mobiliser une équipe pluridisciplinaire disposant des compétences techniques et de l'expérience nécessaires pour assurer une bonne exécution de l'ensemble des activités prévues dans le cadre de la présente mission.

❖ **Les formateur.rice.s au moins deux personnes** devront satisfaire les critères suivants 10 points par expert.e:

- Être titulaire d'une Licence ou d'un Master en sciences sociales (**copie du diplôme ou attestation de réussite à fournir 2 points**) ;
- Disposer d'un certificat ou d'une attestation de formation spécifique en genre, en prévention des violences basées sur le genre (VBG) (**certificat ou attestation à fournir 2 points**) ;
- Justifier **deux missions de formation sur le genre et la prévention des VBG** au profit de projets ou programmes de développement, attestées par des attestations de bonne exécution, des attestations de services par des attestations de services faits, attestations de bonne exécution (**Expérience pertinente 6 points**).

❖ **Les animateur.rice.s** au moins deux personnes (pour les séances de sensibilisations) devront satisfaire les critères suivants 10points par expert.e.s:

- Être titulaire d'un diplôme universitaire de niveau minimum BAC+3 (ou équivalent) en sciences sociales, éducation, développement, ... (**copie du diplôme ou attestation de réussite exigé et fourni 2 points**),
- Disposer d'un certificat ou d'une attestation de formation spécifique en genre, en prévention des violences basées sur le genre (VBG) (**certificat/attestation exigé et fourni 2 points**);
- Justifier d'au moins deux (02) expériences pertinentes dans l'animation de séances de sensibilisation, d'ateliers participatifs, de causeries éducatives ou d'activités communautaires portant sur le genre, la prévention des violences basées sur le genre (VBG), l'égalité de genre prouvées par des attestations de services faits, attestations de bonne exécution ou références vérifiables (**Expérience pertinente 6 points**).

NB : Le prestataire n'aura pas la possibilité de changer les personnes alignées lors de la soumission du dossier sauf en cas de force majeure et cela uniquement après approbation du fonctionnaire dirigeant. Seuls deux meilleurs.e.s formateur.rice.s et deux meilleurs animateur.rice.s seront pris en compte dans l'évaluation.

Aucune autre expertise supplémentaire ne sera mobilisée. Si le soumissionnaire compte en mobiliser une, il intégrera les frais y relatifs dans ses prix unitaires.

10. Critères d'évaluation des offres

Les offres seront évaluées sur un total de 100 points, répartis comme suit :

- Offre technique : 70 points
- Offre financière : 30 points

Seules les offres techniques ayant obtenu au minimum 60% des points de l'offre technique, soit 42 points sur 70, feront l'objet d'une évaluation financière.

A. Offre technique 70 points :

A.1 Proposition méthodologique (30 points)

Le soumissionnaire présentera une proposition méthodologique démontrant sa compréhension de la mission et l'approche qu'il entend adopter pour atteindre les objectifs du marché.

La proposition méthodologique comprendra au minimum les éléments suivants :

- **Approche générale** : présentation de la compréhension du contexte de la mission, des enjeux et de l'approche générale proposée pour atteindre les objectifs du marché.
- **Méthodologie de mise en œuvre** : description détaillée des étapes de réalisation, des activités, des méthodes, des techniques et outils qui seront mobilisés pour assurer la bonne exécution de la mission.
- **Plan de travail et calendrier** : présentation du chronogramme détaillé des activités, de la planification des livrables et de l'organisation de la mission.
- **Dispositif de gestion des risques et d'assurance qualité** : présentation des principaux risques susceptibles d'affecter la bonne exécution de la mission, des mesures d'atténuation envisagées ainsi que des mécanismes mis en place pour garantir la qualité des prestations et l'atteinte des objectifs.

La proposition méthodologique sera évaluée selon les sous-critères suivants :

- Compréhension de la mission et pertinence de l'approche proposée : 8 points
 - Méthodologie de mise en œuvre (étapes, méthodes, techniques et outils) : 8 points
 - Plan de travail, calendrier et organisation des activités : 7 points
 - Dispositif de gestion des risques et d'assurance qualité : 7 points
- Total : 30 points

A.2. Présentation des expert·e·s proposé·e·s (40 points)

L'offre technique comprendra une présentation de l'expert·e ou de l'équipe d'expert·e·s proposée, mettant en évidence les compétences, les qualifications et les expériences pertinentes des membres clés en lien avec les exigences du présent marché. Elle devra également inclure un tableau de mobilisation précisant, pour chaque expert·e, le rôle, les responsabilités ainsi que la répartition des jours d'expertise par phase de la mission et par livrable.

Les expert·e·s proposé·e·s seront évalué·e·s sur la base des critères de qualification, de formation et d'expérience définis au point 9 « Profil et expérience du prestataire ». La notation sera effectuée conformément à la pondération prévue audit point, pour un total de 40 points.

Phases		Nombre de Jours d'Expertise pour la mission				
		Nom Formateur.rice 1	Nom Formateur.rice 2	Nom animateur.rice 1	Nom animateur.rice 2	Total
1	Affinement des besoins, conception des outils et planification					
2	Renforcement des capacités					
3	Sensibilisation et mobilisation communautaire					
4	Mise en œuvre de mécanismes de prévention VBG et promotion de genre					
5	Capitalisation et rapportage					
	Total jours d'expertise					

B. Offre financière : 30 points

L'offre financière sera évaluée sur la base du rapport qualité/prix, en tenant compte de la cohérence, du réalisme et de la justification des coûts proposés pour la réalisation de l'ensemble des activités prévues.

Le prestataire devra détailler les coûts liés à la prestation, en intégrant tous les éléments nécessaires pour mener à bien les activités y compris les aspects logistiques, comme suit :

Phases		Total H/j	Coût unitaire en euro HTVA	Total Coût en euro HTVA
1	Affinement des besoins, conception des outils et planification	38		
2	Renforcement des capacités	72		
3	Sensibilisation et mobilisation communautaire	38		
4	Mise en œuvre de mécanismes de prévention VBG et promotion de genre	38		
5	Capitalisation et rapportage	6		
6	Logistique Forfait			
7	Documentation, matériel sensibilisation et frais divers(forfait)			
	TOTAL	192		

N.B Les couts liés à la prise en charge des participant.e.s dans les séances de renforcement de capacité et de mécanismes de prévention seront pris en charge par Enabel

Il revient au prestataire la responsabilité de répartir de manière cohérente les hommes-jours de façon efficace par expert en vue d'atteindre les objectifs visés sans toutefois dépasser le total de 192h/j.

11. Pièces à fournir

1. Offre technique composée de :

- Note méthodologique ;
- Curriculum vitae mentionnant les expériences en lien avec l'objet de la prestation ;
- Copie des diplômes et attestations proposés pour l'expert.e ;
- Les preuves des prestations antérieures ;
- Le tableau profil expert.

2. Offre financière

12. Modalités de paiement

Le prestataire se verra intégralement payé en trois tranches :

La première tranche (30%) après le dépôt et la validation de la note méthodologique et du calendrier actualisé et détaillé de la prestation suite à la réunion de cadrage.

La deuxième tranche (40%) au dépôt du rapport des séances de renforcement de capacités sur (formation & implémentation) et séance de sensibilisation.

La dernière tranche (30%) au dépôt du rapport final et validation des livrables.

Chaque facture sera signée et datée, et portera la mention « certifié sincère et véritable, et arrêté à la somme totale de..... (Montant en toutes lettres) ».

Chaque facture mentionnera en outre :

⇒ Les références du prestataire, y compris son numéro d'identification fiscale NIF et son adresse physique.

La facture sera accompagnée de la copie en original du bon de commande.

Les factures doivent être adressées au secrétariat du projet Formation et Insertion professionnelle sis à Mukaza, Rohero I, Avenue de la Grèce, N°2.

Le délai de paiement ne peut excéder trente (30) jours à compter du lendemain de la réception de la facture par Enabel (cette dernière étant émise à partir de l'approbation du rapport).

Pour préparation	Pour validation
Clarisse NSENGIYUMVA I O Genre &Entrepreneuriat Féminin	Etienne RODENBACH Project Manager